



Résumé d'entrevue : Le maire Jim Willett, village de Coutts

Contexte

Le maire Jim Willett est un résident du village de Coutts, en Alberta, depuis 2013. Il est membre du conseil depuis cinq ans et maire depuis quatre ans.

Le maire Willett vit à quatre pâtés de maisons du poste frontalier de Coutts, et à trois pâtés de maisons de l'endroit où ont eu lieu les manifestations. Pendant les événements de janvier et février 2022, il se rendait régulièrement sur les lieux pour voir ce qui se passait, et il s'adressait aux résidents et aux manifestants. La Gendarmerie royale du Canada (GRC) l'informait régulièrement sur le terrain, et il communiquait avec certains fonctionnaires provinciaux et fédéraux.

Le maire Willett a été interviewé par Natalia Rodriguez et Jean-Simon Schoenholz le 6 septembre 2022. Les questions concernant ce résumé d'entrevue doivent être adressées à Jean-Simon Schoenholz.

Le village de Coutts

Le village de Coutts est situé dans le sud de l'Alberta, à la frontière entre les États-Unis et le Canada. Coutts ne possède pas ses propres services, à l'exception d'un dépanneur, d'un restaurant et d'une banque. Les services médicaux, les épiceries, les pharmacies, les stations-service et la plupart des autres services sont situés à 18 kilomètres, dans la ville de Milk River.

Le village de Coutts est desservi par les services provinciaux de la GRC. Dans la ville de Milk River, il y a un détachement de la GRC comptant quatre ou cinq agents qui dessert le village de Coutts.

Arrivée des convois et blocage

Dans l'après-midi du 26 janvier 2022, le maire Willett a vu un message sur les médias sociaux faisant la promotion de manifestations au moyen de véhicules roulant lentement en Alberta. Le plan, tel qu'il l'avait compris, prévoyait qu'un convoi de véhicules se rendrait lentement au poste frontalier de Coutts, puis ferait demi-tour. Le 27 janvier 2022, environ deux jours avant le blocage à la frontière, il a vu un autre message sur les médias sociaux affirmant que l'on tenterait de bloquer la frontière dans le cadre des manifestations.

Le 24 janvier 2022, un organisateur de la manifestation a téléphoné à l'administration du village pour l'informer de la manifestation à venir. L'organisateur a affirmé que la



manifestation n'empêcherait pas les résidents d'entrer dans le village de Coutts ni d'en sortir¹.

Le maire Willett craignait que Coutts subisse un blocage. Cela s'était produit le 7 novembre 2021, lorsqu'une longue file de personnes se rendant aux États-Unis (les touristes hivernants, aussi appelés « snowbirds ») s'était formée au poste frontalier en attendant la levée des restrictions. Cette file avait bloqué l'accès au village. Le maire Willett croyait qu'un blocage aurait des répercussions importantes sur les habitants de Coutts.

Le 27 janvier 2022, le maire Willett a écrit à la sollicitrice générale, Sonya Savage, pour l'informer de la manifestation prévue². Le lendemain matin, il a reçu un appel d'un porte-parole du bureau de la sollicitrice générale, qui lui a expliqué que la GRC était au courant de la situation et qu'il n'avait rien à craindre.

Le 28 janvier 2022, le maire Willett a écrit une lettre aux résidents de Coutts. Cette lettre avait pour objectif de les avertir des perturbations possibles causées par les manifestations et de leur prodiguer des conseils généraux pour rester en sécurité³.

Le 29 janvier 2022, le convoi s'est rendu au poste frontalier de Coutts. Le maire Willett a vu la GRC escorter le convoi jusqu'à l'emplacement du blocage, à l'intersection de l'autoroute 500, à 1,3 km avant le passage frontalier. À cet endroit, le convoi a fait demi-tour et est retourné vers le nord sur l'autoroute 4, mais environ 45 minutes plus tard, les véhicules ont circulé sur le terre-plein et dans les fossés et ont bloqué la route. Le maire Willett a vu environ six véhicules de la GRC à la frontière ce jour-là. Le 1 février 2022, 42 autres véhicules de la GRC étaient arrivés à la frontière, établissant pour la première fois une présence policière importante dans la région.

Selon le maire Willett, la GRC s'était préparée pour une manifestation de véhicules lents, mais elle n'a pas pleinement tenu compte des menaces de blocage qu'il avait vues sur les médias sociaux. Selon lui, la tentative de blocage avait été annoncée suffisamment à l'avance, et la GRC aurait dû effectuer une démonstration de force plus importante dès le départ. La GRC a semblé prise au dépourvu par le blocage.

Discussions avec les manifestants

Le maire Willett n'a eu aucun contact avec les manifestants les deux ou trois premiers jours après leur arrivée. Le 3 février 2022, le maire Willett s'est rendu à l'établissement

¹ COU00000249; COU00001283.

² COU00000183.

³ COU00000001.



Smuggler's Saloon et a rencontré des manifestants. [Smuggler's Saloon est un pub local qui a été utilisé comme quartier général par les manifestants tout au long de la période en question.] Il a parlé avec Alex Van Herk, qui a affirmé être l'un des dirigeants de la manifestation. Pendant cette rencontre, le maire Willett a constaté que le groupe était plutôt chaotique et n'avait pas de leadership précis. M. Van Herk a déclaré au maire Willett que les manifestants n'avaient pas de plan établi et qu'il n'y avait pas non plus de structure de leadership précise en place.

Le 4 février 2022, le maire Willett s'est de nouveau présenté à l'établissement Smuggler's Saloon. Il y a rencontré un avocat qui conseillait les manifestants. Le maire Willett a décrit l'atmosphère qui régnait dans l'établissement pendant cette deuxième réunion comme étant semblable à celle d'une « rencontre communautaire ». Un grand nombre de personnes qui se trouvaient au Smuggler's Saloon à ce moment-là étaient des mennonites qui étaient accompagnés de leur femme et de leurs enfants. À ce moment-là, le blocage permettait la circulation de véhicules sur une seule voie. Pendant cette rencontre, certains manifestants ont déclaré que, puisque la circulation n'était pas complètement bloquée, ils ne croyaient pas enfreindre la loi, mais l'avocat les a informés que ce n'était pas le cas.

Le maire Willett a rencontré des manifestants pour la troisième fois le 5 février 2022, lorsqu'il est allé au Smuggler's Saloon accompagné du député Glenn Motz et de Lorne Buis, maire du village de Foremost, en Alberta.

Selon le maire Willett, chaque fois qu'il rencontrait les manifestants, il avait l'impression que ceux-ci attendaient que quelque chose se produise.

Au début de la soirée du 3 février 2022, le député provincial Grant Hunter a dit au maire Willett qu'il avait négocié avec les manifestants pour ouvrir une voie de circulation à la frontière. Selon le maire Willett, Artur Pawlowski, un pasteur de Calgary, est venu à Coutts le même jour et a prononcé un sermon qui a renforcé la détermination des manifestants. Par conséquent, la voie de circulation n'a été ouverte que pendant quelques heures. Après le sermon de M. Pawlowski, des tracteurs sont arrivés et ont bloqué la circulation à nouveau.

Le maire Willett a également communiqué avec Jory Evans, un organisateur de la manifestation, principalement par l'intermédiaire de Facebook⁴. À une occasion, au cours d'une conversation en personne de 30 minutes, M. Evans a convenu avec lui qu'une manifestation de ce type qui perdure attirerait des éléments plus extrêmes. En outre, M. Evans a fait savoir au maire Willett qu'il était heureux que la GRC ait établi un poste de contrôle à Milk River pour empêcher des manifestants plus extrémistes et opposés au gouvernement de se rendre à Coutts. Le maire Willett a confirmé qu'au fil

⁴ COU00000012.



du temps, de plus en plus de personnes arrivant à Coutts avaient un comportement qui ne correspondait pas à l'ambiance de « rencontre communautaire » dont il avait été témoin au Smuggler's Saloon.

Le maire Willett n'a participé à aucune négociation avec les manifestants.

Fin du blocage

Jory Evans a informé le maire Willett qu'après la descente de la GRC du 14 février 2022, les manifestants se sont rencontrés au Smuggler's Saloon et ont décidé de mettre fin au blocage. Des rumeurs circulaient selon lesquelles la *Loi sur les mesures d'urgence* serait invoquée, les comptes bancaires seraient gelés et les manifestants perdraient leurs assurances et ne pourraient plus entrer aux États-Unis. Les arrestations du 14 février ont été « la goutte qui a fait déborder le vase ». C'est à ce moment-là qu'ils ont réalisé que les conséquences potentielles de leurs actions étaient devenues graves.

Il y a eu une forte présence policière à Coutts pendant les deux à trois semaines suivantes. Certains manifestants ont continué d'utiliser le lieu de manifestation désigné par la GRC à Milk River pendant une longue période.

Relation avec la GRC

Tout au long du blocage, le maire Willett a été invité à assister aux séances d'information sur la situation de la GRC et y a effectivement assisté, deux fois en personne et une fois virtuellement.

Des agents de la GRC ont également participé à une réunion publique du Conseil du village le 8 février 2022 afin de répondre aux préoccupations des membres du Conseil et d'expliquer l'intervention de la GRC. Ils ont notamment parlé de la façon dont la GRC surveillait les entrées à Coutts (dont il est question ci-dessous), puisque certains membres du Conseil étaient préoccupés par la protection de la vie privée. La GRC a informé le Conseil que son intervention équivalait à « construire l'avion en plein vol », ce qui signifie qu'il fallait constamment adapter l'intervention en fonction de nouveaux éléments. La GRC a assisté à deux réunions subséquentes du Conseil, le 8 mars 2022 et le 10 mai 2022. Le sergent d'état-major Chris Zanidean, le caporal Mike Brown et le député Glen Motz étaient présents à la réunion du 8 mars 2022, pendant laquelle le Conseil du village a examiné les événements qui ont eu lieu, et ils ont répondu aux questions du Conseil et des citoyens. Le sergent d'état-major Zanidean et le surintendant Rick Jane ont participé à la réunion du 10 mai 2022 pour répondre aux préoccupations continues de certains des membres du Conseil concernant la protection de la vie privée aux points de contrôle pendant les événements de février 2022.



Le 4 février 2022, la GRC a demandé une copie de certains règlements municipaux de Coutts. L'administrateur du village les a fournies à la GRC⁵. Le maire Willett comprend que la GRC tentait de trouver d'autres moyens d'inciter les manifestants à cesser leurs activités.

Collaboration des gouvernements fédéral et provincial

Le maire Willett n'a présenté aucune demande d'aide au gouvernement de l'Alberta.

Le maire Willett communiquait régulièrement par téléphone et par message texte avec Rajan Sawhney, ministre des Transports⁶. Le maire Willett a expliqué que la ministre lui a dit qu'elle souhaitait se rendre à Coutts, mais que « le patron ne l'y autorisait pas ». Il a compris qu'elle faisait allusion au premier ministre Kenney. La ministre Sawhney n'a pas expliqué pourquoi elle n'a pas été autorisée à se rendre à Coutts.

Le maire Willett n'a eu aucune nouvelle de Ric McIver, ministre des Affaires municipales, ni pendant les événements de janvier et février 2022, ni par la suite.

Le 4 février 2022, le maire Willett s'est entretenu au téléphone avec le premier ministre Kenney⁷. La conversation a généralement porté sur l'imposition, par le gouvernement fédéral, d'exigences en matière de vaccination pour les camionneurs, ainsi que sur la pandémie. Le premier ministre a attribué une grande partie des problèmes du système de santé de l'époque à un manque de capacité d'appoint. Le maire Willett ne se souvient pas d'avoir discuté des lois provinciales. Il n'y a pas eu d'offre ou de demande de soutien spécifique.

Le député provincial Grant Hunter a visité Coutts et a rencontré des manifestants à plusieurs reprises, mais il n'était pas là pour représenter le gouvernement provincial à titre officiel. Les députés provinciaux Drew Barnes et Shane Getson étaient également présents, mais pas à titre officiel, et n'ont pas rencontré le maire.

Le 2 février 2022, le maire Willett a rencontré virtuellement Randy Boissonnault, ministre du Tourisme, pour des raisons qui ne sont pas liées aux manifestations. Le ministre Boissonnault a évoqué l'idée de se rendre à Coutts pour offrir son aide, mais cela ne s'est pas produit. Il s'agissait du seul engagement du maire Willett avec un fonctionnaire fédéral.

⁵ COU00000812 – 816; COU00001428; COU00001433.

⁶ COU00000016.

⁷ COU00000586.



Dans l'ensemble, le maire Willett affirme qu'il n'a pas reçu le type de soutien auquel il s'attendait de la part des gouvernements provincial et fédéral. En particulier, il s'attendait à ce que le gouvernement provincial fasse un meilleur usage de la *Critical Infrastructure Defence Act* (Loi sur la défense des infrastructures essentielles), qu'il croyait être élaborée pour éviter ce genre de situation.

Invocation de la *Loi sur les mesures d'urgence*

Le maire Willett n'a pas discuté de l'invocation de la *Loi sur les mesures d'urgence* avec des fonctionnaires provinciaux ou fédéraux, la GRC ou des manifestants.

Répercussions sur les résidents

La majorité de la population du village est formée de personnes âgées. De nombreux résidents ont trouvé intimidant de devoir traverser la zone de manifestation pour se rendre à Milk River pour accéder aux services essentiels. Les manifestants géraient la circulation dans la zone de manifestation et, la plupart du temps, ils coopéraient pour assurer l'accès des résidents à l'autoroute menant à Milk River. Toutefois, les résidents ont dû parfois sortir de la route et rouler dans le fossé pour contourner les manifestants. Le maire est conscient que plusieurs résidents âgés ont été très effrayés lorsqu'ils ont été forcés de traverser la zone de manifestation, ou qu'ils sont simplement restés chez eux.

Le maire Willett est au courant qu'un résident, un vétéran qui souffre d'un trouble de stress post-traumatique (TSPT), a dû quitter le village pendant les manifestations, car celles-ci ont déclenché son TSPT.

Au cours des premiers jours, l'autobus scolaire local n'a pas circulé, car le chauffeur refusait de traverser la zone de manifestation. De même, les services de messagerie étaient parfois incapables de traverser la zone de manifestation pour entrer dans le village. Au moins une entreprise locale, qui expédie du bétail, n'a pas pu réaliser ses activités pendant le blocage.

Une fois que la GRC a établi des points de contrôle à l'entrée de Coutts, ses agents ont commencé à réglementer l'entrée dans le village. Il y a eu une présence policière à l'intersection de chaque route. Il n'y avait aucun moyen de se rendre à Coutts sans passer par un poste de contrôle de la police. Certains agents de la GRC ont vérifié l'identité des gens pour s'assurer que seuls les résidents y entraient; d'autres ont pris des photos des permis de conduire. Cela a duré environ une semaine et demie. La présence policière sur les routes rurales s'est poursuivie pendant encore une semaine et a été progressivement réduite au cours de la semaine suivante. Au moins un agent de la GRC a dit au maire Willett que la GRC traitait Coutts comme une « scène de crime » et qu'il fallait donc fermer les routes.

Le blocage a perturbé considérablement la vie quotidienne à Coutts. Le maire Willett a aussi remarqué que le village est devenu plus polarisé à la suite des manifestations.



Menaces contre des agents publics

Le maire Willett a reçu une menace de mort au cours de la période en question. Il a déduit que celle-ci était liée à la manifestation. Il a reçu d'autres appels téléphoniques menaçants et, à une occasion, il a vu un camion stationné à l'extérieur de sa maison, et a vu une personne qui se trouvait à bord prendre des photos. Il a porté cet incident à l'attention de la GRC.